

PRÉFET DE L'ALLIER

Préfecture  
Direction de la réglementation  
des libertés publiques  
et des étrangers  
Bureau élections et  
réglementation générale

Moulins, le

14 AVR. 2012

Affaire suivie par S. ASENSIO  
04.70.48.33.06  
[seraphin.asensio@allier.pref.gouv.fr](mailto:seraphin.asensio@allier.pref.gouv.fr)

Circulaire n° 34 / 2012

**Signalé**

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
des communes du département  
(en communication à Madame et Monsieur  
les sous-préfets d'arrondissement)

**OBJET** : Elections 2012 – tableau des 5 jours présidentielle et étiquettes législatives

Dans le cadre de l'organisation de l'élection présidentielle, vous allez être amenés à éditer un tableau de rectifications cinq jours avant le scrutin.

Ce tableau intègrera toutes les modifications ayant affecté votre liste électorale depuis la clôture du 29 février, parmi lesquelles notamment l'inscription d'office des jeunes atteignant l'âge de 18 ans avant le premier tour de l'élection présidentielle.

Les listes électorales, telles qu'elles se présenteront à l'issue de cette révision des cinq jours, serviront de base à l'envoi de la propagande électorale des élections législatives, qui sera organisé par la préfecture dès la fin du mois de mai.

**En conséquence, je vous demande de me faire parvenir votre tableau des cinq jours dès sa signature par les membres de la commission administrative, accompagné de deux jeux d'étiquettes portant les noms et adresses complètes de vos électeurs.**

Les communes des arrondissements de Montluçon et Vichy voudront bien m'adresser directement ces documents.

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général

Christian MICHALAK